

Normes IFRS

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

Ce cours d'une durée de 18 heures CM se concentrera principalement sur l'identification, le calcul et le passage des enregistrements comptables des impacts des normes IFRS.

Le plan du CM est le suivant :

1. Introduction et présentation du cadre conceptuel des normes internationales,
2. Reconnaissance des revenus – IFRS 15,
3. Impact sur les Immobilisations – IAS 16 – IAS 38,
4. Contrats de location – IFRS 16,
5. Différences de traitement des Instruments Financiers – IAS 32 – IFRS 7 et 9,
6. Stock et Provision,
7. Principaux états financiers.

Objectifs

Ce cours a pour objet de permettre aux étudiants du Master 2 Finance d'entreprise de connaître et d'appliquer les principales normes internationales – IFRS.

Évaluation

Session unique :

- Un contrôle continu pendant le cours pour 50% de la note.
- Un examen terminal de 2h pouvant inclure des QCM, des exercices et questions de réflexion, analyse documentaire, ...

Compétences visées

- Déterminer l'impact des normes sur les états financiers,
- Savoir passer les enregistrements comptables dans le référentiel comptable international.

Bibliographie

- Comptabilité international : les IFRS – 2ème édition – Lionel Touchais – édition Economica,
- Pratique des normes IFRS – Robert Obert - édition DUNOD.

Contact(s)

> **Sophie Mostacchi**

Responsable pédagogique
smostacc@parisnanterre.fr